



PETITION

A l'attention de la DPAEP et des directions des administrations financières

**Dans les Bouches-du-Rhône, aux Finances,
il faut des places de berceaux dans des crèches de proximité**

Lors du conseil d'action sociale du 15 mai 2009, un point a été fait sur le nombre de berceaux réservés dans diverses crèches marseillaises pour les enfants des agents des finances, soit :

- 17 berceaux à la crèche LIEUTAUD 13006 MARSEILLE,
- 6 berceaux à la crèche POUSSY au boulevard de Louvain, 13008 MARSEILLE
- 12 berceaux supplémentaires (convention en cours de signature avec les crèches POUSSY dans d'autres secteurs du 8^{ème} arrondissement).

Fin mai 2009, nous recevons des appels de collègues qui viennent d'apprendre que **leur bébé à naître n'aura pas de place à la crèche LIEUTAUD**. Renseignements pris immédiatement auprès de la délégation de l'action sociale départementale puis ministérielle, nous découvrons que « la DPAEP a décidé arbitrairement, et sans en aviser le conseil départemental, de supprimer progressivement les 17 berceaux de la crèche LIEUTAUD sur trois ans »: 7 berceaux prévus pour la rentrée de septembre 2009 ont été supprimés immédiatement, ce qui a créé une forte émotion pour les parents concernés. Suite à notre action, un bébé a pu intégrer la crèche LIEUTAUD. Il a été proposé aux autres des places dans les crèches POUSSY, au détriment de bébés à venir qui risquent de se retrouver sans possibilité d'accueil.

Cette situation est **INACCEPTABLE** au regard des promesses faites aux futurs parents lors de leur inscription. Des réponses sont à apporter aux problématiques suivantes :

- 1) **garantir** la place promise aux bébés à naître déjà inscrits !
- 2) **diversifier les partenariats**: - proposer des berceaux dans des crèches d'autres arrondissements de Marseille au regard de l'implantation des diverses administrations financières : 1^{er}, 2^e et 3^e arrondissements : Douanes Marseille sur le Port et caserne des Douanes, DGFIP place Sadi Carnot, Bd de Paris, Bd National, 12^e CDI Saint Barnabé/Saint Julien :(par exemple : obtenir des partenariats avec le Conseil Régional, la Ville de Marseille sur Saint Barnabé (crèche en construction) ...)
- réserver également des berceaux dans les autres secteurs du département (Aix-en-Provence, Arles, Aubagne ...)
- 3) **créer une crèche sur Borde/Liandier** compte tenu du nombre important d'agents des finances dans le secteur.

Nous demandons une réunion de travail DPAEP/Délégation de l'action sociale départementale et représentants du personnel afin de débattre ensemble de l'implantation des berceaux.

La DPAEP doit revoir sa copie :

SIGNEZ MASSIVEMENT ! NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !

(Voir au dos)

